



VOS QUESTIONS SUR L'EAU POTABLE ?

JUILLET 2023

N°2

Nos réponses avec Patti, notre mascotte made in Normandie, votre guide !

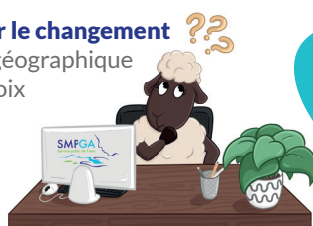
L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

L'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau

On constate une faible variation des précipitations moyennes annuelles (- 10 %) mais surtout des évolutions saisonnières : des **hivers plus humides avec une augmentation des risques d'inondation** et des **étés plus secs**.

Le rapport du GIEC (*Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat*) prévoit également une intensification de la **baisse des cours d'eau et une diminution de la qualité des rivières** en lien avec l'élévation de leur température.

Il reste **beaucoup d'incertitudes sur le changement climatique** en raison de la position géographique et d'évolutions qui dépendent de choix socio-économiques survenant à toute échelle.



© Région Normandie

Nos capacités et vos besoins en eau

Les volumes de production des usines sont variables selon les zones et dépendant de leur part de captage. 80 % des ressources en eau du SMPGA sont prélevées en surface sur des cours d'eau.

Pour alimenter votre besoin en eau potable, nous produisons en moyenne **7 810 m³ par jour¹**, la consommation augmentant fortement l'été et dépassant 10 000 m³ par jour.

¹ Moyenne calculée sur l'année 2021

55 000 litres par an

C'est le volume annuel moyen de consommation d'eau pour un habitant sur le territoire du SMPGA.



Site de production d'eau potable — Interconnexion

Quelques exemples de consommation selon vos usages



WC
3 à 6 litres



VAISSELLE À LA MAIN
10 à 12 litres



LAVE VAISSELLE
12 à 16 litres



LAVE LINGE
35 à 60 litres



DOUCHE
60 à 80 litres



JARDIN
15 à 20 litres au m²



PISCINE
50 000 à 80 000 litres



LAVAGE DE VOITURE
200 litres

Source : Le Centre d'information sur l'eau



Simulez votre consommation sur cieau.com





PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU

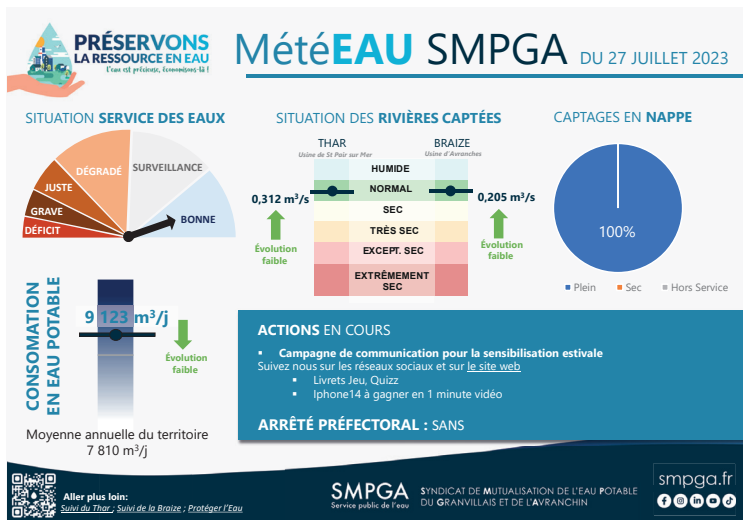
L'eau est précieuse, économisons-la !

Mieux comprendre les recommandations

Pour préserver la ressource et éviter les coupures d'eau en France, les préfets adoptent des **arrêtés de restriction d'usage de l'eau selon quatre niveaux d'alerte par bassin d'alimentation en eau : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.**

Un site officiel, **VigiEau.gouv.fr**, recense sous forme de carte l'ensemble des arrêtés de restriction. Il permet de visualiser les restrictions d'eau de votre secteur.

Un bulletin MétéEAU hebdomadaire, diffusé aux communes du territoire du SMPGA, est également accessible sur **smpga.fr/protéger-leau**. Il fait état de la situation sur notre territoire en période estivale (exemple ci-dessous).



Les restrictions concernées



Le saviez-vous ?

Les mesures prises varient donc d'un bassin d'alimentation à l'autre et ne sont donc pas identiques pour l'ensemble du département.

CHAQUE GOUTTE COMPTE

Quelques bons gestes à adopter... Et vous quels sont les vôtres ?



Plus d'informations sur **smpga.fr**, rubrique "Protéger l'eau"

